

IMMERSION

IMAGINATION, INTERACTION ...

Rapport Financier Annuel
2023-2024

SOMMAIRE

1. Rapport de Gestion
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Rapport spécial du Conseil d'Administration
4. Comptes Annuels
5. Attestation du Responsable du rapport financier annuel
6. Rapport général du commissaire aux comptes
7. Rapport spécial du commissaire aux comptes

1. Rapport de Gestion

IMMERSION
Société Anonyme au
capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS Bordeaux

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
27 décembre 2024

Exercice clos le 30 juin 2024

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La Société a pour activité principale la réalité virtuelle, la réalité augmentée et les solutions collaboratives.

Durant l'exercice clos le 30 juin 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

l'activité a été soutenue et a généré une augmentation de plus de 20% de la marge brute.

L'évolution positive de l'activité s'est traduite à la fois dans la vente de solutions matérielles que dans celles de la production de services.

L'exercice a été marqué par le lancement du nouveau produit Studiio, qui vient s'intégrer dans la dernière version de Shariing (dont 37 nouvelles licences signées sur l'exercice), lancée en début d'année 2024, avec notamment les outils de webconférence les plus courants. Alignée avec les besoins actuels du marché, Studiio est une solution de visioconférence hybride, pouvant également intégrer la réalité virtuelle et augmentée.

La valeur ajoutée progresse dans la même proportion que la marge traduisant la bonne allocation de nos ressources. Les efforts combinés en R&D et d'optimisation des coûts ont permis de garantir la stratégie d'innovation et contribué à l'amélioration significative de l'excédent d'exploitation.

Dans un contexte de pression inflationniste, les charges d'exploitation ont été contenues ; l'EBE ressort quasiment équilibré à -28 000 € contre - 378 000 € sur 2022/2023, sachant qu'une part significative de l'activité de la société reste la R&D qui lui permet de bénéficier de CIR et CII à hauteur de 335 588 euros calculés essentiellement à partir de la masse salariale impactant négativement l'EBE.

Principaux risques et incertitudes

Pour l'exercice en cours, l'évolution des conditions d'accès au CIR/CII dans le cadre de Loi de Finances pour 2025 sera un point d'attention pour la structure de nos dépenses.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a été retenue pour à quatre projets de recherche :

- HEAT : pour Hybrid Extended Reality, vise à redéfinir l'expérience immersive dans des espaces 3D hyper-réalistes, navigables et omnidirectionnels. Ce projet intégrera des technologies de média immersifs et de la capture volumétrique avancée pour créer des expériences hybrides XR innovantes. D'un budget global de 7 M€ et d'une durée de 36 mois, le consortium rassemble 15 partenaires de 8 pays différents. Nous avons déjà annoncé ce projet lors de la communication semestrielle. - DIAMOND : d'une durée de 4 ans et d'un budget global de 3, 37M€, l'ambition du projet est de remettre en question les approches actuelles de développement des compétences en transformant les menaces perçues de transformation digitale et écologique en opportunités. La mission d'Immersion dans ce projet est de concevoir et de fournir des expériences d'apprentissage immersives grâce à la réalité virtuelle et mixte.

- ADAPTE : d'une durée de 4 ans, et d'un budget global de 8, 46 M€, l'ambition du projet ADAPTE (pour Advanced DigitAlized Production Technology) est d'améliorer la compétitivité, la performance industrielle et l'agilité, en créant un système numérique au plus proche de la réalité opérationnelle. Dans ce contexte, Immersion a pour objectif de challenger sa plateforme de collaboration Shariing au regard des besoins de l'industrie du futur. L'agrégation des données liées à la conception, à la production, à la qualité et à la maintenance des produits industriels est un enjeu majeur pour l'efficacité des usines.

- MOSAICO : pour « Management, Orchestration and Supervision of AI-agent Communities for reliable AI in software engineering » est un projet d'une durée de 3 ans et d'un budget global de 5,2 M€, le projet ambitionne de positionner l'union européenne comme leader dans le domaine des communautés d'agents d'intelligence artificielle pour les tâches d'ingénierie logicielle, un domaine encore peu exploré, et de fournir les premières solutions concrètes dans ce domaine. La mission d'Immersion est d'explorer les usages de l'intelligence artificielle appliquée aux technologies immersives. Nos développeurs auront ainsi accès aux derniers outils d'IA pour le développement d'applications XR.

Immersion annonce avoir déposé un nouveau brevet dans la période.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les récents projets remportés, l'élargissement de son offre autour de la nouvelle version de Shariing (avec notamment son produit Studiio) et l'évolution constatée de son niveau d'activité confortent la société dans ses choix stratégiques.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre

et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2024 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D.441 I. -1* : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I. -2 : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	102	X				110	54	X				14
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	227 895	434 654	28 366	12 656	111 345	587 021	432 507	419 602	74 913	-	479 206	973 721
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	4%	8%	1%	0%	2%	11%	X					
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X						5%	4%	1%	0%	5%	10%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	NEANT						NEANT					
Montant total des factures exclues	NEANT						NEANT					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : variables <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux :						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : variables <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux :					

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 041 550 euros contre 6 596 602 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,75%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 222 209 euros contre 1 089 529 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,18%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 756 394 euros contre 3 823 623 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,76%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 506 947 euros contre 1 379 869 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,21%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 57 791 euros contre 47 841 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,80%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 878 769 euros contre 1 706 258 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,11%.

Le montant des charges sociales s'élève à 745 697 euros contre 626 131 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,10%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 40 contre 35 pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 585 583 euros contre 396 274 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,77%.

Le montant des autres charges s'élève à 57 635 euros contre 3 516 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 8 588 816 euros contre 7 983 512 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,58%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -325 057 euros contre -297 381 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,31%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -6 619 euros (-12 453 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -331 676 euros contre -309 834 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,05%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 76 265 euros contre 2 118 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à -335 588 euros contre -343 997 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,44%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 80 178 euros contre un bénéfice de 36 281 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 120,99%.

Au 30 juin 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 7 441 189 euros contre 6 665 995 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,63%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 80 178 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	80 178,09 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 439 490,33 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 288 559 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, nous vous présentons le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices :

Nature des Indications / Périodes	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	634 145	634 145	634 145	634 145	634 145
b) Nombre d'actions émises	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 041 550	6 596 602	5 454 676	5 797 571	5 256 596
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	89 099	-295 964	-441 555	612 534	-309 052
c) Impôt sur les bénéfices	-335 588	-343 997	-504 239	-288 553	-301 152
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	424 687	48 033	62 684	901 087	-7 900
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	80 178	36 281	62 807	603 475	-326 054
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	1	-0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	0	-0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	40	35	35	38	42
b) Montant de la masse salariale	1 878 769	1 706 258	1 828 226	1 859 422	2 044 952
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	745 697	626 131	674 252	357 089	738 362

Conventions réglementées

Nous vous indiquons qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice.

En revanche les deux conventions suivantes conclues antérieurement se sont poursuivies :

- Contrat de location conclu le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI Marcel Yol pour la location d'un local de 40 mètres carré au 40 rue Marcel Yol à Vanves (92170) pour un loyer annuel de 15.454,79 euros ;
- Contrat de bail commercial conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI Feugas pour la location du local d'exploitation de la Société de 1.400 mètres carré au 3-5 Raymond Lavigne pour un loyer annuel de 143.702,61 euros.

Le Conseil prend acte que ce contrat de location et ce contrat de bail permettent à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 16.278,14 euros.

Par ailleurs, il convient de relever que le compte courant d'associé de Monsieur Christophe Chartier, Président-directeur général de la Société est créancier d'un montant de 452 euros, et celui de M. Guillaume Clavier est créancier pour un montant de 473 euros, étant précisé que ces comptes courants d'associés ne sont pas rémunérés.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Société à responsabilité limitée AUDECA, Commissaire aux Comptes titulaire et de Société à responsabilité limitée PARTEXIA, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de renouveler le Commissaire aux Comptes titulaire dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2030. Conformément à la loi, nous constatons qu'il n'est pas nécessaire de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'alinéa 1 de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ciaprès l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 juin 2024.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 30 juin 2024 à 4%.

Répartition du capital au 30 juin 2024

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
M. Christophe Chartier	971 280	77 %
Salariés	63 483	4 %
Public	201 281	19 %

Franchissements de seuils intervenus au cours de l'exercice : Néant

Option de souscription ou d'achats d'actions

Vous allez également être informés par votre Conseil d'Administration, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Listes des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux

Mandataires	Fonctions et mandats exercés dans la Société	Fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés
M. Christophe Chartier	Président-directeur général	Gérant – SCI Feugas Gérant – SCI Yol
M. Nicolas Biasiolo	Directeur financier et administratif Administrateur	Gérant – SC HPI
M. Franck Brossard	Responsable Pôle Maintenance Administrateur	Néant

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BORDEAUX Le
12/11/2024

Pour le Conseil d'Administration
Christophe CHARTIER

2. Rapport du Conseil d'Administration

IMMERSION
Société Anonyme
Au capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS Bordeaux

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 27 DECEMBRE 2024

Exercice clos le 30 juin 2024

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons ci-après les résolutions soumises à votre approbation dans le cadre des assemblées générales ordinaire et extraordinaire appelées à se réunir le 27 décembre 2024, à 9 heures, au siège de Société, sur première convocation.

Pour la présentation de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, nous vous prions de vous reporter au rapport de gestion compris dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 30 juin 2024 mis à votre disposition conformément aux dispositions légales et réglementaires sur le site internet de la Société.

- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapport de gestion du conseil d'administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les opérations de souscription ou d'achat d'actions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Renouvellement d'un Commissaire aux Comptes,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le présent rapport, établi conformément au 4° de l'article R. 225-83 du Code de commerce, correspond à la partie du rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale relative à la présentation des résolutions soumises à votre vote.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre Société vous ont en outre été adressés et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise établis par le Conseil d'Administration ainsi que des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 juin 2024 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 80 178,09 euros de la manière suivante :

-Le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 80 178,09 euros, en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 439 490,33 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 juin 2024, constate qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice et approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées conclues antérieurement et qui se sont poursuivies.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

1. autorise, dans le respect des conditions et obligations fixées par la réglementation applicable et notamment par les articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et le Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, ainsi que de toutes autres dispositions législatives et réglementaires qui viendraient à être applicables, le Conseil d'administration à acheter ou faire acheter des actions ordinaires de la Société, à tout moment (y compris en période d'offre publique), dans la limite d'un nombre d'actions ordinaires représentant 10% du capital social à la date des présentes, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente assemblée générale ;

2. Décide que :

- les acquisitions réalisées par la Société en vertu de la présente autorisation ne pourront en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, plus de 10% des actions composant le capital social à la date considérée ; et

- l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions ordinaires pourront être effectués dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables, par tous moyens, notamment sur les marchés réglementés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des instruments financiers dérivés ou à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables à la date des opérations considérées ;

3. décide que ces achats d'actions ordinaires pourront être effectués en vue de toute affectation permise par la législation ou la réglementation, les finalités de ce programme de rachat d'actions étant :

- d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ordinaires, aux attributions gratuites d'actions ordinaires ou autres allocations ou cessions d'actions ordinaires aux salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise ou de tout plan d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions ordinaires ;

- d'honorer des obligations liées aux valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société (y compris de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de la Société liées à ces valeurs mobilières) ; et

- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées dans le cadre d'une réduction de capital décidée ou autorisée par la présente assemblée générale au titre de la neuvième résolution ou par toute assemblée générale ultérieure ;

4. confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour constater la réalisation de la condition suspensive, décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour arrêter les modalités de cette mise en œuvre, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, établir tous documents notamment d'information, effectuer toutes formalités, en ce compris affecter ou réaffecter les actions ordinaires acquises aux différentes finalités poursuivies, et toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre de la présente autorisation ;

4. autorise le Conseil d'administration, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, à subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés au titre de la présente autorisation, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables ;

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale renouvelle les mandats de Auditeurs et Experts-Comptables Associés (AUDECA), commissaire aux comptes titulaire et de Partexia, commissaire aux comptes suppléant qui arrive à expiration de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2030.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Cabinet AUDECCO, sis 6 rue falcon, et/ou au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BORDEAUX
Le 12 novembre 2024

Le Conseil d'Administration

IMMERSION
Société Anonyme
au capital de 634 145 euros
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX
394 879 308 RCS BORDEAUX

RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 DECEMBRE 2024
SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS
DES ARTICLES L. 225-177 À L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération n'a été réalisée en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription et d'achat d'actions.

Fait à BORDEAUX
Le 12 novembre 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. Comptes Annuels

IMMERSION SA

3, 5 Rue Raymond Lavigne
33100 BORDEAUX

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SADEC-AKELYS 6 Rue Falcon BP 30128 33700 MERIGNAC

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07

SELAS au capital de 4 000 000 Euros - RCS Paris B 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 41 351 461 694

SOMMAIRE

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe aux comptes annuels	8
Soldes Intermédiaires de Gestion	17
Liasse fiscale	19



COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SADEC-AKELYS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par IMMERSION SA,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	7 441 189
Chiffre d'affaires hors taxes	7 041 550
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	80 178

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.



Pour SADEC-AKELYS
Fait à MERIGNAC le 15/10/2024

COMPTES ANNUELS

BilanACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	910 090	575 353	334 738	472 000	- 137 262	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	365 044		365 044	215 017	150 027	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 109	56 400	709	1 526	- 817	
Autres immobilisations corporelles	1 192 228	932 982	259 247	293 200	- 33 953	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	2 661		2 661	2 661		
Prêts						
Autres immobilisations financières	64 551		64 551	84 551	- 20 000	
TOTAL (I)	2 591 684	1 564 734	1 026 950	1 068 956	- 42 006	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	976 300	229 676	746 624	975 527	- 228 903	
Avances et acomptes versés sur commandes				9 360	- 9 360	
Clients et comptes rattachés	2 479 413	159 200	2 320 213	2 085 612	234 601	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	54 626		54 626	14 704	39 922	
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques	679 585		679 585	797 740	- 118 155	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	262 365		262 365	196 275	66 090	
. Autres	513 463		513 463	546 644	- 33 181	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	1 487 500		1 487 500	761 755	725 745	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	349 864		349 864	209 423	140 441	
TOTAL (II)	6 803 115	388 876	6 414 239	5 597 039	817 200	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 394 799	1 953 610	7 441 189	6 665 995	775 194	

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 634 145)	634 145	634 145	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 151 510	1 151 510	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	63 415	63 415	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	359 312	323 031	36 281
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	80 178	36 281	43 897
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 288 560	2 208 382	80 178
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	834 033	1 335 106	- 501 073
. Découverts, concours bancaires		15 158	- 15 158
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	113 419	231 723	- 118 304
. Associés	925	563	362
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 096 621	1 066 261	30 360
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	270 955	231 860	39 095
. Organismes sociaux	173 910	144 237	29 673
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	493 259	367 774	125 485
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	26 723	13 913	12 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	343 263	345 834	- 2 571
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	1 799 521	705 184	1 094 337
TOTAL (IV)	5 152 629	4 457 613	695 016
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 441 189	6 665 995	775 194

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	5 855 322		5 855 322	5 566 112	289 210	5,20
Production vendue biens						
Production vendue services	1 186 229		1 186 229	1 030 490	155 739	15,11
Chiffres d'affaires Nets	7 041 550		7 041 550	6 596 602	444 948	6,75
Production stockée						
Production immobilisée			150 027	108 124	41 903	38,75
Subventions d'exploitation			726 011	500 442	225 569	45,07
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			260 485	407 017	- 146 532	-36,00
Autres produits			85 686	73 946	11 740	15,88
Total des produits d'exploitation (I)			8 263 759	7 686 130	577 629	7,52
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 551 752	3 858 038	- 306 286	-7,94
Variation de stock (marchandises)			187 775	-46 496	234 271	503,85
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16 867	12 081	4 786	39,62
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 506 947	1 379 869	127 078	9,21
Impôts, taxes et versements assimilés			57 791	47 841	9 950	20,80
Salaires et traitements			1 878 769	1 706 258	172 511	10,11
Charges sociales			745 697	626 131	119 566	19,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			196 707	188 754	7 953	4,21
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			388 876	207 520	181 356	87,39
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			57 635	3 516	54 119	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			8 588 815	7 983 512	605 303	7,58
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-325 057	-297 381	- 27 676	9,31
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			1 164	511	653	127,79
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 164	511	653	127,79
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			7 783	12 964	- 5 181	-39,96
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			7 783	12 964	- 5 181	-39,96
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 619	-12 453	5 834	46,85
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-331 675	-309 834	- 21 841	7,05

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118 897	2 368	116 529	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	118 897	2 368	116 529	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 632	250	42 382	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	42 632	250	42 382	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	76 265	2 118	74 147	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-335 588	-343 997	8 409	2,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 383 820	7 689 010	694 810	9,04
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	8 303 642	7 652 728	650 914	8,51
RESULTAT NET	80 178	36 281	43 897	120,99
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 441 188,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 80 178,09 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au référentiel comptable ANC 2016-07 07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques
 - d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
 - de revente probable à une valeur inférieure à la valorisation au coût moyen pondéré s'agissant des stocks.

L'appréciation de la valorisation des stocks est fondée sur une approche multicritères comprenant notamment, leur ancienneté, les évolutions technologiques constatées et attendues, les ruptures technologiques ainsi que l'appétence du marché pour lesdites technologies garantissant leur utilisation potentielle.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agréés notamment par l'ANR. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement font l'objet d'une activation en immobilisation (méthode de référence).

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : ANC 2021 sur la table de mortalité INSEE 2018-2020 avec une probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses et une actualisation au taux de 3,60% conforme aux préconisations de la norme IAS.

Au 30/06/2024, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 90 300 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 7,04 ME, en progression de 6.75%.

Toutefois, la structure de notre activité, en constante évolution, impacte notre taux de marge brute. Celle-ci augmente de 21,1% par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, l'évolution des charges externes et de la masse salariale a été contenue autour de 10% ce qui permet une amélioration sensible de l'Excédent Brut d'Exploitation.

L'activité est également tournée vers la R&D qui se traduit d'une part par un crédit d'impôt recherche d'un montant comparable à celui de l'exercice précédent, et d'autre part par la poursuite du développement des nouvelles générations de nos solutions logicielles.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, la société Immersion fait l'objet de litiges et contentieux, non jugés à ce jour, dont les impacts financiers ne sont actuellement pas précisément déterminés par les différents conseils de la société et ne font donc pas l'objet d'une provision dans les comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 591 684 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 134 211	150 027	9 103	1 275 135
Immobilisations corporelles	1 264 759	24 674	40 096	1 249 337
Immobilisations financières	87 212		20 000	67 212
TOTAL	2 486 181	174 701	69 199	2 591 684

Amortissements et provisions d'actif = 1 564 734 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	447 193	137 262	9 103	575 353
Immobilisations corporelles	970 033	59 445	40 096	989 382
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 417 226	196 707	49 199	1 564 734

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	910 090	575 353	334 738	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	57 109	56 400	709	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	895 021	700 765	194 256	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	81 759	51 282	30 477	de 4 à 5 ans
Matériel bureau & info.	147 086	126 807	20 279	de 2 à 5 ans
Mobilier	68 363	54 128	14 235	de 2 à 10 ans
Immobilisation incorp en cours	365 044	0	365 044	Non amortiss.
TOTAL	2 524 472	1 564 734	959 737	

Etat des créances = 4 403 866 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	64 551		64 551
Actif circulant & charges d'avance	4 339 315	4 339 315	
TOTAL	4 403 866	4 339 315	64 551

Provisions pour dépréciation = 388 876 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	188 548	229 676	188 548		229 676
Comptes de tiers	52 527	159 200	52 527		159 200
Comptes financiers					
TOTAL	241 075	388 876	241 075		388 876

Produits à recevoir par postes du bilan = 540 737 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	539 459
Autres créances	1 278
Disponibilités	
TOTAL	540 737

Charges constatées d'avance = 349 864 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 634 145 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1268290	0,50	634 145
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1268290	0,50	634 145

Etat des dettes = 5 152 629 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	834 033	427 026	393 544	13 464
Dettes financières diverses	114 344	9 398	104 947	
Fournisseurs	1 096 621	1 096 621		
Dettes fiscales & sociales	964 846	964 846		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	343 263	343 263		
Produits constatés d'avance	1 799 521	1 799 521		
TOTAL	5 152 629	4 640 674	498 490	13 464

Charges à payer par postes du bilan = 431 914 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	403
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	226 397
Dettes fiscales & sociales	205 114
Autres dettes	
TOTAL	431 914

Produits constatés d'avance = 1 799 521 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 041 550 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 855 322	83,15 %
Prestations de services	1 166 052	16,56 %
Produits des activités annexes	20 176	0,29 %
TOTAL	7 041 550	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	14 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	14 500

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	23	
Agents de maîtrise & techniciens	6	
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	3	
TOTAL	40	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 60 000 euros et pour les cessions DAILLY de créances professionnelles.

Hypothèque sur bureaux apportés par la SCI Feugas.

Les prêts souscrits dans le cadre de la pandémie de Covid-19 sont garantis par l'Etat à 90%.

Autres informations complémentaires

Impôts sur les sociétés

Le montant s'élève à - 335 588 euros contre - 343 997 euros au 30/06/23 et -504 239 euros au 30/06/2022.

Ce produit correspond aux crédits d'impôts recherche et innovation.

Fiscalité latente

A la date de clôture, les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 4 275 659 euros.

DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 540 737 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir(41810000000)	539 459
TOTAL	539 459

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rab., r. r. & obt.(40980000000)	1 278
TOTAL	1 278

Charges constatées d'avance = 349 864 E

Charges constatées d'avance	Montant
Chg constatées d'avance(48600000000)	349 864
TOTAL	349 864

Charges à payer = 431 914 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunt(16884000000)	403
TOTAL	403

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fac. non parvenues(40810000000)	226 397
TOTAL	226 397

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - congés payés(42820000000)	135 667
Chg sociales sur congés payés(43820000000)	54 898
Etat - chg à payer(44860000000)	14 549
TOTAL	205 114

Produits constatés d'avance = 1 799 521 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts constatés d'avance(48700000000)	1 799 521
TOTAL	1 799 521

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	634 145	634 145	634 145	634 145	634 145
b) Nombre d'actions émises	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 041 550	6 596 602	5 454 676	5 797 571	5 256 596
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	89 099	-295 964	-441 555	612 534	-309 052
c) Impôt sur les bénéfices	-335 588	-343 997	-504 239	-288 553	-301 152
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	424 687	48 033	62 684	901 087	-7 900
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	80 178	36 281	62 807	603 475	-326 054
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	1	-0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	0	-0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	40	35	35	38	42
b) Montant de la masse salariale	1 878 769	1 706 258	1 828 226	1 859 422	2 044 952
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	745 697	626 131	674 252	357 089	738 362

Observations complémentaires

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières (1)	64 500		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	195 433		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Renvois concernant les entreprises concernées :

(1) : SCI YOL et SCI FEAUGAS

(2) : SCI YOL et SCI FEAUGAS

DOCUMENT DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises	5 855 322	5 566 112	289 210	5,20
- Cout direct d'achat	3 551 752	3 858 038	-306 286	-7,93
+/- Variation du stock de marchandises	187 775	-46 496	234 271	503,85
Marge commerciale (I)	2 115 795	1 754 570	361 225	20,59
<i>Taux de marge commerciale</i>	<i>36,13 %</i>	<i>31,52 %</i>		
+ Production vendue	1 186 229	1 030 490	155 739	15,11
+ Production stockée				
+ Production immobilisée	150 027	108 124	41 903	38,75
Production de l'exercice	1 336 256	1 138 614	197 642	17,36
- Matières premières et approvisionnements consommés	16 867	12 081	4 786	39,82
- Sous traitance directe	327 812	315 193	12 619	4,00
Marge brute sur production (II)	991 576	811 339	180 237	22,21
<i>Taux de marge brute sur production</i>	<i>74,21 %</i>	<i>71,26 %</i>		
Marge brute globale (I + II)	3 107 371	2 565 909	541 462	21,10
<i>Taux de marge brute globale</i>	<i>43,21 %</i>	<i>38,27 %</i>		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 179 134	1 064 675	114 459	10,75
Valeur ajoutée produite	1 928 237	1 501 234	427 003	28,44
<i>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</i>	<i>26,81 %</i>	<i>22,39 %</i>		
+ Subventions d'exploitation	726 011	500 442	225 569	45,07
- Impôts, taxes et versements assimilés	57 791	47 841	9 950	20,80
- Salaires et traitements	1 878 769	1 706 258	172 511	10,11
- Charges sociales	745 697	626 131	119 566	19,10
Excédent brut d'exploitation	-28 009	-378 554	350 545	92,60
<i>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>-0,39 %</i>	<i>-5,65 %</i>		
+ Reprises sur amortissements et provisions	241 075	384 522	-143 447	-37,30
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	196 707	188 754	7 953	4,21
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	388 876	207 520	181 356	87,39
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	85 686	73 946	11 740	15,88
- Autres charges de gestion courante	57 635	3 516	54 119	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	19 410	22 495	-3 085	-13,70
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-325 057	-297 381	-27 676	-9,30
<i>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>-4,52 %</i>	<i>-4,44 %</i>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	1 164	511	653	127,79
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	7 783	12 964	-5 181	-39,95
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-331 675	-309 834	-21 841	-7,04
<i>Résultat courant / chiffre d'affaires</i>	<i>-4,61 %</i>	<i>-4,62 %</i>		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118 897	2 368	116 529	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 632	250	42 382	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	76 265	2 118	74 147	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	-335 588	-343 997	8 409	2,44
Résultat Net Comptable	80 178	36 281	43 897	120,99
<i>Résultat net / chiffre d'affaires</i>	<i>1,11 %</i>	<i>0,54 %</i>		

LIASSE FISCALE

Liasse fiscale

DGFIP N° 2050-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>IMMERSION SA</u>		1 1 2		
Adresse de l'entreprise : <u>3, 5 Rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 1 2 </u>		
Numéro SIRET * <u>3 9 4 8 7 9 3 0 8 0 0 0 3 6</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 4 </u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	910 090	AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	365 044	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	57 109	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	1 192 228	AU	
Immobilisations en cours AV		AW		
Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD	2 661	BE	
	Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières * BH	64 551	BI		
TOTAL (II) BJ		2 591 684	1 026 950	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 479 413	BY
		Autres créances (3) BZ	1 510 039	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE
Disponibilités CF		1 487 500	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	349 864	CI	
	TOTAL (III) CJ	6 803 115	6 414 239	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		9 394 799	1 953 610	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		IMMERSION SA		Néant	<input type="checkbox"/> *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 634 145...)	DA	634 145		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 151 510		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	63 415		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	359 312		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	80 178		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 288 560		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	834 033		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	114 344		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 096 621		
	Dettes fiscales et sociales	DY	964 846		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	343 263		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 799 521		
	TOTAL (IV)	EC	5 152 629		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 441 189		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 640 674			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires					
		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 855 322	FB		FC	5 855 322	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	1 186 229	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		7 041 550	FK		FL	7 041 550
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	150 027	
	Subventions d'exploitation					FO	726 011	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	260 485	
	Autres produits (1) (11)					FQ	85 686	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 263 759
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 551 752	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	187 775	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	16 867	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 506 947	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	57 791	
	Salaires et traitements *					FY	1 878 769	
	Charges sociales (10)					FZ	745 697	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)				GA	196 707
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	388 876
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	57 635
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 588 815	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(325 057)	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 164	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 164	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 783	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	7 783	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 619)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(331 675)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>IMMERSION SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	118 897	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	118 897	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	42 632	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	42 632	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	76 265	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(335 588)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 383 820	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 303 642	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	80 178	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	Crédit bail mobilier *	HP	
		Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	19 410	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	Dont cotisations facultatives Madelin A7		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Amendes et pénalités	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Litiges commerciaux	42 210	109 701		
Intérêts CIR 2022		9 196		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>IMMERSION SA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développements			CY			EL			EM			EN					
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE 447 193			PF 137 262			PG 9 103			PH 575 353					
TOTAL I			RK 447 193			RM 137 262			RN 9 103			RO 575 353					
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO					
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT					
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX					
			Inst. techniques, matériel et outillage industriels			PZ 85 594			QA 817			QB 30 011			QC 56 400		
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD 652 586			QE 48 179			QF 700 765					
			Matériel de transport			QH 51 050			QI 232			QJ 51 282					
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL 180 803			QM 10 217			QN 10 085			QO 180 934		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU 970 033			QV 59 445			QW 40 096			QX 989 382					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN 1 417 226			ØP 196 707			ØQ 49 199			ØR 1 564 734					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6									
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV									
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1									
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD									
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8									
Constructions		Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6							
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4							
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2							
		Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9							
		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7							
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5							
Autres immobilisations corporelles		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3							
		Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1							
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8									
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM								
TOTAL III														NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV									
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ								
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*																	
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8					
Primes de remboursement des obligations									SP			SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		IMMERSION SA				Néant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	188 548	229 676
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	52 527	159 200
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A	241 075	388 876
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7Z	7A	241 075	388 876
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SABE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	64 551	UV		UW	64 551
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	191 040		191 040		
	Autres créances clients	UX	2 288 373		2 288 373		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	679 585		679 585	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	262 365		262 365	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	512 185		512 185	
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	55 904		55 904		
	Charges constatées d'avance	VS	349 864		349 864		
	TOTAUX		VT	4 403 866	VU	4 339 315	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	834 033	427 026	393 544	13 464	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	113 419	8 472	104 947		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 096 621	1 096 621			
Personnel et comptes rattachés		8C	270 955	270 955			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	173 910	173 910			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	493 259	493 259			
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26 723	26 723			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	925	925			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	343 263	343 263			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	1 799 521	1 799 521			
TOTAUX		VY	5 152 629	VZ	4 640 674	498 490	13 464
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	619 153	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables - janvier 2024 : État préparatoire.



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise IMMERSION SA		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le 31/01/2024		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	80 178
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option						RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI	
	Amendes et pénalités						WJ	422
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						WE	
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)						WG	3 883
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)						RB	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)						XX	422
Charges financières (art. 39 13° et 212 bis) *						XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	(335 588)	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						I8	
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							
						WN		
						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *								
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)						SU		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)						SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						WR	(251 105)	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						WV	
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées au taux de 0 %						WH	
	- imposées au taux de 19 %						WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :								
Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						ZX		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
Majoration d'amortissement *						XD		
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		OV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 bis septies)	PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies bis)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies B)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YE	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	
							YG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI		
bénéfice (I moins II)								
déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	251 105	
						XO	251 105	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise <u>IMMERSION SA</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	4 024 554
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	4 024 554
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	251 105
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	4 275 659
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	190 565
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	
(à détailler sur feuillet séparé)			Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :			▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA										Néant <input type="checkbox"/> *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	36 281			ZD	36 281										
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE											
					Autres répartitions	ZF											
	TOTAL I	ØF	36 281		Report à nouveau	ZG											
										TOTAL II		ZH	36 281				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :							
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS											
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	327 812										
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					YX	188 178										
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	5 570										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	228 330										
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV											
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	757 057										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	1 506 947										
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	12 315										
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					YZ	45 476										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	57 791										
TVA	- Montant de la TVA collectée					YY	1 485 517										
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	583 847										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *					ØB	1 856 022										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK											
	- Numéro de centre agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 35 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH											
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL												
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC												
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO												
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				N° SIRET de la société mère du groupe JJ												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.



DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (2)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (3)	Autres amortissements* (3)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Licences, droits,	9 103	9 103		
	2	Matériel & outill	30 011	30 011		
	3	Matériel bureau &	10 085	10 085		
	4	Oséo	20 000			20 000
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4	20 000					
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA Néant *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
	❸ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2024

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>IMMERSION SA</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: IMMERSION SA										Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01072023 et clos le: 30062024					Données en nombre de mois			1	2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :										YP	39,50
Dont apprentis										YF	3,00
Dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	7 041 550
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	17 815
TOTAL 1										OX	7 059 365
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	85 686
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	150 027
Subventions d'exploitation reçues										OF	726 011
Variation positive des stocks										OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	961 724
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										ON	3 943 851
Variation négative des stocks										OQ	187 775
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	959 815
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	171 900
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	57 635
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	5 320 976
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	2 700 113
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	2 700 113
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					GX	7 059 365	Effectifs au sens de la CVAE *			EY	39,20
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX	
Période de référence					GY	0 1 / 0 7 / 2 0 2 3	GZ	3 0 / 0 6 / 2 0 2 4			
Date de cessation					HR	/ /					
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.</p>											

SADEC Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30062024 N° SIRET 3 9 4 8 7 9 3 0 8 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMERSION SA

ADRESSE (voie) 3, 5 Rue Raymond Lavigne

CODE POSTAL 33100 VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 10 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 5288

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SADEC Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30062024

N° SIRET 39487930800036

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMERSION SA

ADRESSE (voie) 3, 5 Rue Raymond Lavigne

CODE POSTAL 33100 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

SADE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2024 <small>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Tondre à date du service</small>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01072023	et clos le	30062024
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
IMMERSION SA 3, 5 Rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX			
SIRET	3 9 4 8 7 9 3 0 8 0 0 0 3 6	Mél : christophe-chartier@immersion.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits <input checked="" type="checkbox"/> Vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit 251 105
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i> <input type="checkbox"/>	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 <i>duodecies</i>) <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i> <input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/>	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse	
		N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse	
		N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
		Nom	
		État de résidence	
		N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé sage coala
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SADEC 6 Rue Falcon BP 30128 33700 MERIGNAC Tél: 05 56 97 02 76			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant:	
		Date : 15102024 Lieu : BORDEAUX	
		Qualité et nom du signataire Résident Christophe CHARTIER	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		Prestateur :	

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

5. Attestation du Responsable du rapport financier annuel

Attestation du responsable du rapport financier annuel 2023-2024

Période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 12 novembre 2024

Christophe Chartier
Président Directeur Général

6. Rapport général du commissaire aux comptes

AUDECA Fabre Noutary & Associés

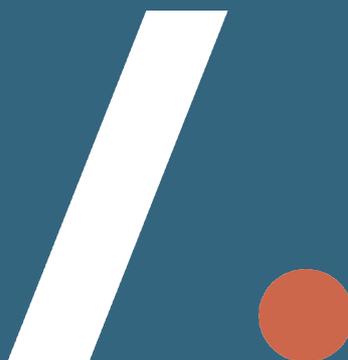
IMMERSION S.A.

3 rue Raymond Lavigne
33100 - BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

Ce rapport contient 6 pages en dehors des comptes annuels annexés
soumis au visa du commissaire aux comptes



183 cours du Médoc
BP 10125
33041 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 57 81 02 60

5 place des Martyrs de
la Résistance
33340 Lesparre
T. +33 (0)5 56 41 69 48

76 avenue du Mal Foch
Bat A1-0004
40130 Capbreton
T. +33 (0)5 58 43 98 58

IMMERSION S.A.

Société Anonyme au capital de 634.145€

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

A l'assemblée générale de la société IMMERSION S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMMERSION S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société IMMERSION S.A. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la permanence des méthodes relatives à la valorisation et la dépréciation des stocks et de l'affectation des subventions, et nous avons procédé à des contrôles afin de s'assurer du respect des principes comptables et méthodes d'évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, *date de la signature électronique*

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**
Commissaire aux comptes

Stéphan KONTOWICZ
Associé, gérant



183 cours du Médoc - BP 10125 – 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60 / Télécopie : 05 57 81 02 70

SARL AU CAPITAL DE 270 600 € / SIRET 402 893 309 00052 / NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

BilanACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	910 090	575 353	334 738	472 000	- 137 262
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	365 044		365 044	215 017	150 027
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 109	56 400	709	1 526	- 817
Autres immobilisations corporelles	1 192 228	932 982	259 247	293 200	- 33 953
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 661		2 661	2 661	
Prêts					
Autres immobilisations financières	64 551		64 551	84 551	- 20 000
TOTAL (I)	2 591 684	1 564 734	1 026 950	1 068 956	- 42 006
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	976 300	229 676	746 624	975 527	- 228 903
Avances et acomptes versés sur commandes				9 360	- 9 360
Clients et comptes rattachés	2 479 413	159 200	2 320 213	2 085 612	234 601
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	54 626		54 626	14 704	39 922
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	679 585		679 585	797 740	- 118 155
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	262 365		262 365	196 275	66 090
. Autres	513 463		513 463	546 644	- 33 181
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 487 500		1 487 500	761 755	725 745
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	349 864		349 864	209 423	140 441
TOTAL (II)	6 803 115	388 876	6 414 239	5 597 039	817 200
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 394 799	1 953 610	7 441 189	6 665 995	775 194

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 634 145)	634 145	634 145	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 151 510	1 151 510	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	63 415	63 415	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	359 312	323 031	36 281
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	80 178	36 281	43 897
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 288 560	2 208 382	80 178
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	834 033	1 335 106	- 501 073
. Découverts, concours bancaires		15 158	- 15 158
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	113 419	231 723	- 118 304
. Associés	925	563	362
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 096 621	1 066 261	30 360
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	270 955	231 860	39 095
. Organismes sociaux	173 910	144 237	29 673
. Etat, impôts sur les bénéficiaires			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	493 259	367 774	125 485
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	26 723	13 913	12 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	343 263	345 834	- 2 571
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	1 799 521	705 184	1 094 337
TOTAL (IV)	5 152 629	4 457 613	695 016
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 441 189	6 665 995	775 194

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	5 855 322		5 855 322	5 566 112	289 210	5,20
Production vendue biens						
Production vendue services	1 186 229		1 186 229	1 030 490	155 739	15,11
Chiffres d'affaires Nets	7 041 550		7 041 550	6 596 602	444 948	6,75
Production stockée						
Production immobilisée			150 027	108 124	41 903	38,75
Subventions d'exploitation			726 011	500 442	225 569	45,07
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			260 485	407 017	- 146 532	-36,00
Autres produits			85 686	73 946	11 740	15,88
Total des produits d'exploitation (I)			8 263 759	7 686 130	577 629	7,52
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 551 752	3 858 038	- 306 286	-7,94
Variation de stock (marchandises)			187 775	-46 496	234 271	503,85
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16 867	12 081	4 786	39,62
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 506 947	1 379 869	127 078	9,21
Impôts, taxes et versements assimilés			57 791	47 841	9 950	20,80
Salaires et traitements			1 878 769	1 706 258	172 511	10,11
Charges sociales			745 697	626 131	119 566	19,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			196 707	188 754	7 953	4,21
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			388 876	207 520	181 356	87,39
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			57 635	3 516	54 119	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			8 588 815	7 983 512	605 303	7,58
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-325 057	-297 381	- 27 676	9,31
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			1 164	511	653	127,79
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 164	511	653	127,79
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			7 783	12 964	- 5 181	-39,96
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			7 783	12 964	- 5 181	-39,96
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 619	-12 453	5 834	46,85
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-331 675	-309 834	- 21 841	7,05

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118 897	2 368	116 529	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	118 897	2 368	116 529	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 632	250	42 382	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	42 632	250	42 382	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	76 265	2 118	74 147	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-335 588	-343 997	8 409	2,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 383 820	7 689 010	694 810	9,04
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	8 303 642	7 652 728	650 914	8,51
RESULTAT NET	80 178	36 281	43 897	120,99
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 441 188,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 80 178,09 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au référentiel comptable ANC 2016-07 07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques
 - d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
 - de revente probable à une valeur inférieure à la valorisation au coût moyen pondéré s'agissant des stocks.

L'appréciation de la valorisation des stocks est fondée sur une approche multicritères comprenant notamment, leur ancienneté, les évolutions technologiques constatées et attendues, les ruptures technologiques ainsi que l'appétence du marché pour lesdites technologies garantissant leur utilisation potentielle.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agréés notamment par l'ANR. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement font l'objet d'une activation en immobilisation (méthode de référence).

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : ANC 2021 sur la table de mortalité INSEE 2018-2020 avec une probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses et une actualisation au taux de 3,60% conforme aux préconisations de la norme IAS.

Au 30/06/2024, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 90 300 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 7,04 ME, en progression de 6.75%.

Toutefois, la structure de notre activité, en constante évolution, impacte notre taux de marge brute. Celle-ci augmente de 21,1% par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, l'évolution des charges externes et de la masse salariale a été contenue autour de 10% ce qui permet une amélioration sensible de l'Excédent Brut d'Exploitation.

L'activité est également tournée vers la R&D qui se traduit d'une part par un crédit d'impôt recherche d'un montant comparable à celui de l'exercice précédent, et d'autre part par la poursuite du développement des nouvelles générations de nos solutions logicielles.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, la société Immersion fait l'objet de litiges et contentieux, non jugés à ce jour, dont les impacts financiers ne sont actuellement pas précisément déterminés par les différents conseils de la société et ne font donc pas l'objet d'une provision dans les comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 591 684 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 134 211	150 027	9 103	1 275 135
Immobilisations corporelles	1 264 759	24 674	40 096	1 249 337
Immobilisations financières	87 212		20 000	67 212
TOTAL	2 486 181	174 701	69 199	2 591 684

Amortissements et provisions d'actif = 1 564 734 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	447 193	137 262	9 103	575 353
Immobilisations corporelles	970 033	59 445	40 096	989 382
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 417 226	196 707	49 199	1 564 734

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	910 090	575 353	334 738	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	57 109	56 400	709	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	895 021	700 765	194 256	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	81 759	51 282	30 477	de 4 à 5 ans
Matériel bureau & info.	147 086	126 807	20 279	de 2 à 5 ans
Mobilier	68 363	54 128	14 235	de 2 à 10 ans
Immobilisation incorp en cours	365 044	0	365 044	Non amortiss.
TOTAL	2 524 472	1 564 734	959 737	

Etat des créances = 4 403 866 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	64 551		64 551
Actif circulant & charges d'avance	4 339 315	4 339 315	
TOTAL	4 403 866	4 339 315	64 551

Provisions pour dépréciation = 388 876 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	188 548	229 676	188 548		229 676
Comptes de tiers	52 527	159 200	52 527		159 200
Comptes financiers					
TOTAL	241 075	388 876	241 075		388 876

Produits à recevoir par postes du bilan = 540 737 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	539 459
Autres créances	1 278
Disponibilités	
TOTAL	540 737

Charges constatées d'avance = 349 864 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 634 145 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1268290	0,50	634 145
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1268290	0,50	634 145

Etat des dettes = 5 152 629 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	834 033	427 026	393 544	13 464
Dettes financières diverses	114 344	9 398	104 947	
Fournisseurs	1 096 621	1 096 621		
Dettes fiscales & sociales	964 846	964 846		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	343 263	343 263		
Produits constatés d'avance	1 799 521	1 799 521		
TOTAL	5 152 629	4 640 674	498 490	13 464

Charges à payer par postes du bilan = 431 914 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	403
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	226 397
Dettes fiscales & sociales	205 114
Autres dettes	
TOTAL	431 914

Produits constatés d'avance = 1 799 521 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 041 550 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 855 322	83,15 %
Prestations de services	1 166 052	16,56 %
Produits des activités annexes	20 176	0,29 %
TOTAL	7 041 550	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	14 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	14 500

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	23	
Agents de maîtrise & techniciens	6	
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	3	
TOTAL	40	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 60 000 euros et pour les cessions DAILLY de créances professionnelles.

Hypothèque sur bureaux apportés par la SCI Feugas.

Les prêts souscrits dans le cadre de la pandémie de Covid-19 sont garantis par l'Etat à 90%.

Autres informations complémentaires

Impôts sur les sociétés

Le montant s'élève à - 335 588 euros contre - 343 997 euros au 30/06/23 et -504 239 euros au 30/06/2022.

Ce produit correspond aux crédits d'impôts recherche et innovation.

Fiscalité latente

A la date de clôture, les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 4 275 659 euros.

DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 540 737 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir(41810000000)	539 459
TOTAL	539 459

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rab., r. r. & obt.(40980000000)	1 278
TOTAL	1 278

Charges constatées d'avance = 349 864 E

Charges constatées d'avance	Montant
Chg constatées d'avance(48600000000)	349 864
TOTAL	349 864

Charges à payer = 431 914 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunt(16884000000)	403
TOTAL	403

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fac. non parvenues(40810000000)	226 397
TOTAL	226 397

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - congés payés(42820000000)	135 667
Chg sociales sur congés payés(43820000000)	54 898
Etat - chg à payer(44860000000)	14 549
TOTAL	205 114

Produits constatés d'avance = 1 799 521 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts constatés d'avance(48700000000)	1 799 521
TOTAL	1 799 521

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	634 145	634 145	634 145	634 145	634 145
b) Nombre d'actions émises	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 268 290
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 041 550	6 596 602	5 454 676	5 797 571	5 256 596
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	89 099	-295 964	-441 555	612 534	-309 052
c) Impôt sur les bénéfices	-335 588	-343 997	-504 239	-288 553	-301 152
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	424 687	48 033	62 684	901 087	-7 900
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	80 178	36 281	62 807	603 475	-326 054
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	1	-0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	0	-0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	40	35	35	38	42
b) Montant de la masse salariale	1 878 769	1 706 258	1 828 226	1 859 422	2 044 952
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	745 697	626 131	674 252	357 089	738 362

Observations complémentaires

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières (1)	64 500		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	195 433		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Renvois concernant les entreprises concernées :

(1) : SCI YOL et SCI FEAUGAS

(2) : SCI YOL et SCI FEAUGAS

7. Rapport spécial du commissaire aux comptes

AUDECA Fabre Noutary & Associés

IMMERSION S.A.

3 rue Raymond Lavigne

Rapport du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 juin 2024



183 cours du Médoc
BP 10125
33041 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 57 81 02 60

5 place des Martyrs de
la Résistance
33340 Lesparre
T. +33 (0)5 56 41 69 48

76 avenue du Mal Foch
Bat A1-0004
40130 Capbreton
T. +33 (0)5 58 43 98 58

IMMERSION S.A.

Société Anonyme au capital de 634.145€

Siège social : 3, Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

A l'assemblée générale de la société IMMERSION S.A.,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I - **Personne concernée** : Monsieur Christophe CHARTIER, Président-Directeur Général de la SA IMMERSION, Gérant et associé de la SCI FEAUGAS et de la SCI YOL

1 - Nature et objet : Contrat de bail commercial avec la SCI FEAUGAS

Modalités :

Un contrat de bail commercial a été conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI FEAUGAS dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local d'exploitation de 1.400 mètres carré, sis au 3-5 rue Raymond Lavigne à Bordeaux (33100).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la SA IMMERSION a versé à la SCI FEAUGAS un montant global de 143.702,61 euros au titre de cette convention.

Ce contrat de bail permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 16.278,14 euros.

2 - Nature et objet : Convention de location avec la SCI YOL

Modalités :

Une convention de location a été conclue le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI YOL dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local de 40 mètres carré sis au 40 rue Marcel Yol à VANVES (92170).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la SA IMMERSION a versé à la SCI YOL un montant global de 15.454,79 euros au titre de cette convention.



Ce contrat de location permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien.

3 - Nature et objet : Convention de compte courant d'associé

Modalités :

Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Christophe CHARTIER.

Au 30 juin 2024 le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 451,90 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.

II - Personne concernée : Monsieur CLAVERIE Guillaume

Nature et objet : Convention de compte courant d'associé

Modalités :

Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Guillaume CLAVERIE.

Au 30 juin 2024, le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 473,22 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.

Bordeaux, date de la signature électronique

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**
Commissaire aux comptes

Stéphan KONTOWICZ
Associé, gérant

